



C.D DE L'ETHIQUE ET DÉLÉGUÉS

Réunion plénière du 28 juin 2022

La commission d'Éthique s'est réunie au foyer du Club de « ILE D'OLERON FOOTBALL » à l'Oumière à ST PIERRE D'OLERON, le Mardi 28 Juin 2022 sous la présidence de M. MOQUAY Jacques.

Présents :

Mme Pierrette BARROT, présidente du district.
M. BRUNET Jean-Christophe, secrétaire administratif.

MM. BAPTISTE Michel, CASCARINO Georges, CHARAMON Marc, DECHAUX Jean-François, FERRON Serge, DUPUY François, GARDÉRES Henri, GEAY Guy, MORIN Régis, PATRY Dominique, PREGHENELLA Jacques, RENAUD Fabrice.

Absents excusés:

MM. BERTRAND Bernard, BOLLATI Jean-Luc, COPERTINO Nicolas, GEAY Guy, MORIN Romuald, MOTHAY Didier, SONALLY Claude.

Absents : HAMI Malik.

ORDRE du Jour :

Jacques MOQUAY souhaite la bienvenue et félicite l'ensemble des délégués pour leur réactivité lors de la saison.

Le PV de la réunion du 7 /09/ 2021 a été adopté à l'unanimité.

Jacques MOQUAY revient rapidement sur la cellule de veille qui fonctionne bien. Lors d'un match à Bourcefranc, elle a été avertie par la gendarmerie.

HAMI MALIK, futur délégué, n'a pas donné signe de vie. Il avait pourtant laissé une bonne impression à Georges CASCARINO. Jean Christophe BRUNET rappelle qu'il n'aurait pas dû couvrir un match comme délégué car, visiblement, il n'était pas détenteur d'une licence.

Jean François DECHAUX aimerait que Didier MOTHAY ne soit plus délégué régional car auparavant il aurait dû d'abord passer par délégué départemental et avoir l'aval du comité directeur.

Pierrette BARROT revient sur l'indemnité de déplacement pour les délégués et aimerait savoir si c'est en remplacement ou en supplément.

Georges CASCARINO pense qu'il faudrait passer à l'indemnité kilométrique pour être dans la légalité ce qui annulerait la formule déjà existante. Selon les délégués régionaux, la Ligue essaie de faire en sorte qu'ils parcourent tous la même distance. Cela paraît compliqué de procéder de la même manière en district. Pour lui, pourquoi ne pas octroyer une indemnité de 30 € accompagnée d'une déduction fiscale pour les délégués imposables ?



C.D DE L'ETHIQUE ET DÉLÉGUÉS

Ce sujet sera évoqué lors d'une réunion de Comité Directeur.

Jean Christophe BRUNET indique que durant la saison 15 393 kms ont été parcourus par l'ensemble des délégués. Il précise qu'il existe une enveloppe pour les observateurs de matchs et que les indemnités sont réparties équitablement pour chacun.

Jacques MOQUAY rappelle que les clubs ayant demandé un délégué paieront les frais de déplacement, que si les matchs de D1 seront couverts et dans la mesure du possible les matchs considérés à "risques" ou à enjeu dans les autres divisions, pour la saison 2022 / 2023. Il propose de faire un tour de table pour avoir le ressenti des délégués sur la saison.

Henri GARDERES n'a pas eu de problèmes majeurs sauf sur un match à Cercoux. Il en est de même pour Marc CHARAMON.

Pour Régis MORIN, par rapport au corps arbitral, quelquefois, on a des réactions bizarres. Jean Christophe BRUNET indique que le délégué peut le mentionner sur son rapport.

Pour François DUPUY, le délégué est bien accueilli par les clubs. Il regrette que certains arbitres ne connaissent pas trop notre rôle.

Les remarques sont les mêmes pour Jean François DECHAUX qui revient sur les clubs de D1 n'ayant pas d'abris pour les délégués. Jacques PREGHENELLA précise que ce n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. A ce sujet, il indique que si les délégués constatent des problèmes matériels au niveau des stades, il faut lui faire remonter l'information afin qu'il intervienne auprès des mairies. Jean François DECHAUX en profite pour parler des matchs à huis clos. Pour Pierrette BARROT, il faudrait établir une procédure pour ce genre de match. Pourquoi ne pas s'inspirer de celle de la Ligue ?

Michel BAPTISTE déplore le retard de certains arbitres.

Pour Dominique PATRY, la saison a également été bonne sauf sur un match pour un problème de maillots. Il regrette le manque de soutien du central en discipline à l'inverse de l'assistant 1.

Selon Georges CASCARINO, le délégué ne doit pas se substituer au rôle de l'arbitre d'où la nécessité de rédiger une charte pour les délégués départementaux. Afin d'y travailler et d'en dégager une synthèse, un modèle sera envoyé à chaque délégué.

Dans certaines situations, Pierrette BARROT demande de la diplomatie de la part des délégués vis-à-vis des clubs. Elle indique également qu'en cas d'incidents graves sur un match, il faut absolument lui envoyer un SMS le jour du match.

Georges CASCARINO indique qu'en cas de convocation devant la commission de discipline, on peut être accompagné. Pierrette BARROT le recommande vivement.

Il ressort que les tablettes commencent à être vieillissantes et certaines tombent en panne. Leur remplacement est prévu avec une participation de 150 € pour les clubs.

Jacques MOQUAY parle des indisponibilités qui doivent être indiquées par le biais de l'outil FFF. Il voudrait bien savoir quand les régionaux sont disponibles pour établir ses désignations. Pour Jean Christophe BRUNET, l'idéal serait de signaler ces indisponibilités quinze jours avant. Il rappelle aux délégués régionaux qu'ils peuvent cocher les cases de délégué départemental ou régional mais aussi les deux. Ainsi, il serait plus facile de désigner en régional et en



C.D DE L'ETHIQUE ET DÉLÉGUÉS

départemental. Pour faciliter la tâche à Jacques MOQUAY, il peut lui transmettre le tableau des désignations des régionaux.

En Gironde, Henri GARDÉRES précise qu'en début de saison les délégués étaient présents à la réunion des arbitres officiels ce qui leur permettait d'expliquer leur rôle sur un match. L'idée est retenue tout en sachant que les arbitres de notre district se réunissent à Saint Georges des Coteaux, le 11 septembre 2022 au matin.

Il est obligatoire d'avoir un délégué sur tous les matchs, dixit Jean Christophe BRUNET. À ce sujet, il est envisagé de réorganiser des formations pour les D2 et D3.

Jacques MOQUAY voudrait également inclure les D4. Georges CASCARINO propose de récompenser les clubs présents par une dotation. Trois réunions décentralisées sont programmées :

- Le 12 septembre à Rochefort avec Jacques PREGHENELLA, Jean François DECHAUX et Georges CASCARINO.
- Le 14 septembre à Saintes avec Jacques PREGHENELLA, Georges CASCARINO.
- Le 15 septembre à JONZAC avec François DUPUY, Henri GARDERES et Georges CASCARINO.

Pierrette BARROT revient sur les licences. Les délégués régionaux paient les leurs et le district paie celles des ayants droits. Elle se demande si on ne devrait pas lancer un appel sur les réseaux sociaux pour trouver des délégués départementaux afin d'étoffer le groupe. Elle précise également que si un délégué se rend sans être désigné sur un match, il peut se présenter comme délégué officiel et le signaler au district afin d'être sur la FMI, dès le lundi.

Jean Christophe BRUNET revient sur la refonte totale de l'informatique tout en sachant que le nouveau module ne sera opérationnel que mi-septembre, ce qui pourrait entraîner des complications.

Jacques MOQUAY indique qu'il ne faut hésiter à lui faire remarquer si le mode de désignations ne convient pas.

Jacques PREGHENELLA voudrait que les délégués aient une tenue uniforme.

Pierrette BARROT revient sur des dossiers envoyés à l'Éthique par les commissions de discipline ou de championnat où il n'a pas été pris de sanctions par absence de faits disciplinaires. Ils pourraient être étudiés en commission restreinte pour une éventuelle suite à donner ou pas.

Cette commission restreinte, formée de trois ou quatre délégués, sera mise en place suivant les dossiers transmis et à étudier, soit 1 à 2 réunions tous les deux mois.

L'ordre du jour étant épuisé, Jacques MOQUAY nous a proposé le verre de l'amitié.

Le Secrétaire
Fabrice RENAUD

Le Président
Jacques MOQUAY